

<http://www.snetap-fsu.fr/Texte-action-du-CDFN-des-21-22.html>



# Texte action du CDFN des 21-22 mars 2017

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : dimanche 26 mars 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### [motion outre-mer](#)

La situation internationale reste grave et inquiétante : conflits au Proche et Moyen Orient, guerre en Syrie, remise en cause de la démocratie en Turquie par le Président provoquant aussi des tensions en Europe, mise en oeuvre aux États Unis de la politique de M. Trump...

La situation des milliers de migrants, conséquence des guerres et de cette instabilité politique n'est toujours pas traitée de manière digne et satisfaisante pour grand nombre d'entre eux particulièrement en Europe.

Dans un courrier adressé aux organisations syndicales le 17 mars dernier, la [FSU](#) a exprimé toute sa solidarité au peuple turc, aux organisations progressistes et syndicales.

Elle demande aux états membres de l'UE, dont la France, de faire pression sur le gouvernement turc pour qu'il respecte les lois et conventions internationales qu'il a ratifiées, garantissant la liberté d'association et de réunion.

Elle réitère son soutien et sa solidarité à l'ensemble des salariés radiés ou suspendus, soumis à une enquête administrative et emprisonnés en Turquie.

Elle dénonce la répression menée par le gouvernement à l'égard des mouvements sociaux, visant à intimider tous ceux qui osent faire campagne pour le non au référendum du 16 avril.

Dans un monde qui, au vu du réchauffement climatique, court à sa perte en continuant de détruire la planète, une minorité de puissants continue de s'enrichir et de faire du profit, creusant de fait les inégalités. 8 personnes sur la planète sont plus riches que la moitié la plus pauvre du monde.

En Europe également, les politiques libérales et austéritaires, fragilisent tous les pays, particulièrement les citoyens les plus précaires, et favorisent la montée de l'extrême droite et autres phénomènes de repli sur soi comme le Brexit en a été encore récemment la démonstration.

Il est urgent de contribuer à une Europe plus juste, plus solidaire, une Europe de l'harmonisation par le haut des droits sociaux et des services publics accessibles à toutes et tous.

Le mouvement syndical et la FSU ont un rôle majeur à jouer pour construire cet avenir à l'Europe.

Après le vote favorable à la signature du CETA du parlement européen, il s'agit de faire échouer la ratification nationale par une campagne d'initiative citoyenne permettant une prise de position individuelle des citoyen.ne.s et l'interpellation des candidat.e.s aux législatives.

La FSU poursuit son engagement au sein du collectif unitaire Stoptafta.

En France, une série « d'affaires » concernant des candidats à l'élection présidentielle, et aujourd'hui entre les mains de la justice, parasitent les débats et révèlent une crise politique institutionnelle majeure.

Elles contribuent à détourner encore un peu plus nombre de citoyens de la politique et du vote, au risque que seule une minorité d'électeurs se déplace pour voter, mais aussi au risque de faire monter encore davantage l'extrême droite.

Pour la première fois, il n'est pas impossible que le Front National parvienne au pouvoir suite aux élections présidentielles.

La victoire de ce parti constituerait une rupture avec les principes de la démocratie telle que nous la connaissons et des reculs en termes de droits sociaux et de libertés qui attaqueraient en premier lieu les personnes les plus fragiles.

La FSU ne se résout pas à cette situation. Elle développe son analyse de la situation et porte ses revendications auprès des candidats à l'élection présidentielle (excepté au Front National considérant que son programme remet en cause les valeurs de la République et la démocratie).

La FSU, avec ses syndicats, s'engage à faire connaître son adresse aux candidats, « La Fonction publique, un atout pour le pays ! », à toutes et tous les agents.

Elle est particulièrement attentive aux projets concernant la Fonction publique et les services publics.

Certains programmes inscrivant prioritairement la réduction du nombre d'agents et la limitation des services offerts aux usagers, doivent être dénoncés : moins de services publics et moins de financements, c'est toujours plus d'inégalités.

C'est un projet de société à l'inverse de celui de la FSU porteuse des valeurs d'égalité, de solidarité et de l'intérêt collectif.

Aujourd'hui, la Fonction publique ce sont plus de cinq millions d'agents dans l'hospitalière, la territoriale et l'État, sur l'ensemble du territoire.

Dans chacun de ces 3 versants, ils assurent aux citoyen-ne-s la permanence, la proximité, l'accessibilité du service public, dans des conditions parfois difficiles.

Cette formidable capacité d'engagement de ses personnels, cette adaptabilité inscrite dans l'ADN de la Fonction publique et sa capacité à assurer la permanence et la continuité du service public en font un levier essentiel pour toute la société pour relever les défis comme les besoins nouveaux.

Et ils ne manquent pas : emploi, petite enfance, vieillissement, dépendance, crise économique, environnementale et climatique, santé, éducation, recherche, culture, mutations technologiques et numériques...

Pour développer l'économie de notre pays et retrouver une croissance compatible avec la préservation de l'environnement et du climat, la Fonction publique est indispensable.

Elle doit rester un atout essentiel pour le pays, voire pour l'Europe, et pour la cohésion de la société et cela à un moment où les crises, les doutes et les replis menacent l'organisation sociale. Emploi, salaires et pensions, plan de titularisation pour les agents précaires, amélioration des conditions de travail des agents, réduction du temps de travail...sont quelques unes des propositions faites par la FSU (C.F. intégralité de l'adresse : « La Fonction publique, un atout pour le pays ! »).

Avec ses SN et ses SD, elle portera ces propositions aussi bien aux candidats aux élections présidentielles que législatives.

Porteuse d'un projet de transformation sociale, la FSU est également attentive aux programmes et mesures proposés par les différents candidats pour surmonter les crises économique et financière, climatique, sociale, réduire les inégalités, permettre de relancer une croissance durable, en finir avec le chômage de masse et augmenter de manière significative les salaires et pensions, assurer une protection sociale de qualité et de haut niveau pour toutes et tous, préserver les systèmes de retraite...

Elle rappelle que ces questions ne pourront trouver de solutions sans réforme fiscale permettant un réel partage des richesses.

Dans cette période, il faut plus que jamais agir pour la défense, l'amélioration, la promotion, la création de services publics. La FSU diffuse le « manifeste du service public du XXI<sup>ème</sup> siècle », élaboré par la Convergence des Services Publics.

C'est un outil au service des citoyen-ne-s pour débattre et agir dans la perspective de faire des services publics un enjeu sociétal majeur et dont tous les militants doivent se saisir.

La FSU se félicite aussi de la construction de la campagne « un million d'emplois pour le climat » : rapport, brochure, vidéo, 4 pages, autocollants sont autant de supports disponibles à diffuser.

Des réunions publiques sont organisées. Un chantier sur les questions de formation, qualifications et sécurisation des salarié.e.s des secteurs impactés par la transition a été initié au sein de la plateforme unitaire.

Ce chantier doit permettre de confronter les analyses et propositions existantes des différentes organisations, afin d'aboutir à une publication commune dans quelques mois. La FSU s'engage dans ce processus.

La FSU s'engage avec 45 organisations syndicales et associatives qui participent à l'espace commun des mouvements sociaux initié par Attac, pour faire entendre "la voix des mouvements sociaux" pendant la campagne électorale, et reconstruire de la convergence entre mouvements.

Plusieurs thématiques sont portées : droits sociaux, (notamment avec les organisations de chômeurs et le DAL), enjeux de justice (syndicat de la magistrature), redistribution des richesses autour de la campagne portée par Attac : "Rendez l'argent".

Une journée d'actions et d'initiatives aura lieu le 1er avril avec une manifestation à Paris pour dénoncer les inégalités et privilèges et mettre en avant les propositions des mouvements sociaux.

La campagne « rendez l'argent » se poursuivra dans le cadre de la semaine internationale contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux (#EndTaxHeaven) du 3 au 9 avril. La FSU appelle à amplifier ces campagnes.

La lutte contre le chômage doit enfin se traduire par des politiques permettant un droit effectif à l'emploi, un socle de services d'orientation, de formation professionnelle et d'accompagnement à la hauteur des enjeux.

Le taux de demandeurs et demandeuses d'emploi est en légère baisse en catégorie A (-2,5%) mais en hausse exponentielle dans les catégories B et C soit +10.11%.

Si les reprises d'emploi sont plus nombreuses, beaucoup sont plus précaires. Cela accentue d'autant la pauvreté et le phénomène des « travailleurs pauvres ».

La FSU, fait des propositions pour transformer et créer de nouveaux emplois afin qu'ils répondent aux besoins de nouveaux services (ex : plan 1 Million d'emplois pour le climat).

Les acteurs du service public de l'emploi, comme Pôle emploi, mais aussi les Missions locales ou encore l'AFPA doivent être tournés vers les emplois de demain et permettre aux privés d'emplois d'assurer, à notre pays, la transition écologique dans des conditions de travail de qualité.

Pour ce faire, un plan « Marshall » de la formation professionnelle est impératif ! Au regard des Programmes régionaux de Formation 2017, présentés dans les CREFOP en ce début d'année, nous sommes très loin de cet objectif.

La mobilisation à Pôle Emploi du 6 Mars dernier (20% du personnel), a permis d'alerter notamment, sur la « déshumanisation » des services publics et des relations avec les usager-e-s.

Plus que jamais, l'accessibilité, l'universalité, la gratuité et la proximité des services publics doivent être une priorité.

Les organisations de chômeurs et précaires doivent être associés à ces objectifs. La FSU cherchera à oeuvrer en ce sens.

Les services du Ministère du Travail, dédiés aux missions emploi et insertion, intégrés au Pôle 3E, qu'il s'agisse des services centraux ou des services territoriaux connaissent la plus forte concentration de précaires (Contractuels).

L'incertitude sur l'avenir de ces missions au Ministère ont destabilisé et vidé ces services qui comme ceux de l'administration centrale, sont essorés par les fusions et réorganisations et se retrouvent avec des sous effectifs importants.

Partout la dégradation des conditions de travail a des conséquences sur la santé des agent-e-s.

La FSU oeuvre pour que les agent-e-s de ces services et leurs [OS](#) soient informés préalablement des réorganisations projetées et associées aux négociations en cours sur le transfert des missions et des agent-e-s aux collectivités locales.

Les évolutions les plus récentes de l'assurance maladie, les débats et prises de positions, notamment dans le cadre des présidentielles, montrent que parmi d'autres aspects de la protection sociale, l'assurance maladie et le système de soins, déjà bien malmenés, sont à la croisée des chemins.

Contre de nouveaux reculs d'ores et déjà programmés par certains, pour une conception égalitaire et solidaire, notamment entre actifs et retraités, pour une reconquête et une extension de l'assurance maladie obligatoire, la FSU impulsera une campagne d'information et de formation sur les questions relatives à la protection sociale et recherchera les convergences avec les mutuelles et avec les autres organisations syndicales afin de lancer les mobilisations qui s'imposent.

La FSU se saisira de la journée internationale de la santé du vendredi 7 avril pour en faire une journée d'expression

spécifique sur cette question.

L'éducation est au coeur des clivages dans la campagne électorale.

Pour la FSU, s'il est indispensable d'augmenter les budgets de l'Éducation nationale, de l'Enseignement agricole et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour permettre une meilleure prise en charge des élèves et des étudiants (réduction du nombre d'élèves par classes, remplacements, augmentation des moyens humains et financiers de l'ESR pour tous les établissements...), ces moyens doivent être mis au service d'un projet éducatif avec l'objectif de la réussite de tous les jeunes.

La FSU dénonce les offensives de l'enseignement catholique pour réduire le rôle de l'Etat, exiger une autonomie accrue dans le cadre de la contractualisation avec les [régions](#) et une augmentation de ses dotations au détriment du service public d'éducation.

Aujourd'hui, près de 600 000 jeunes de 15 à 26 ans quittent l'Ecole précocement sans solution de formation, de qualification et d'emploi.

Le développement de l'apprentissage a montré ses limites sur ce point.

Élever le niveau de qualification passe par un accès pour tous les jeunes à un diplôme minimum de niveau V.

La lutte contre les inégalités scolaires doit devenir une réelle priorité. Cela suppose des propositions ambitieuses en termes de formation initiale scolaire et continue, de mixité sociale, de possibilités de travailler autrement (« plus de maîtres que de classes », « travail en équipe », autonomie des équipes...).

La FSU s'opposera à toute régionalisation de l'enseignement professionnel public et agricole.

Il est urgent d'investir tant sur le plan budgétaire que sur celui des réformes à conduire, le 1er et le 2d degré. Les REP doivent également être confortés particulièrement en termes de dotation consacrée aux élèves.

La lutte contre le décrochage scolaire doit être amplifiée.

Les mobilisations qui ont eu lieu dans certains lycées, notamment en lien avec l'affaire Théo, sont aussi le signal d'un profond malaise de la jeunesse et notamment celle de quartiers défavorisés.

La FSU condamne les violences qui ont eu lieu à cette occasion et demande que les élèves et les personnels en soient protégés. La FSU dénonce une réponse répressive de ces manifestations inadaptées et peu propices à retrouver un climat de sérénité.

A cela s'ajoutent les discriminations que subissent les jeunes de banlieues lors des sorties scolaires, ou simplement au quotidien, et qui sont inacceptables.

La FSU se trouve aux côtés de la jeunesse pour lutter contre les discriminations et leur apporte son soutien dans leur exigence d'accès aux droits à l'éducation, à la culture, aux services publics, à l'emploi, etc.

La circulaire de rentrée prévoit d'intensifier les missions des personnels du service social en faveur des élèves (notamment l'intervention dans le premier degré) sans moyens afférents.

Cela hypothèque gravement la qualité du travail social déjà mis à mal à un moment où la pauvreté et les difficultés sociales se multiplient.

La FSU s'inquiète des conséquences de ce redéploiement sur les personnels, assistantes de service social et conseillères techniques de services social, et de l'augmentation des risques psycho-sociaux liés au stress que cela va entraîner.

La FSU demande une vraie concertation autour des missions et des moyens donnés à ces personnels.

Concernant la carte scolaire dans le premier degré, de nombreuses conventions rurales signées. se traduisent le plus souvent par des regroupements d'écoles et des fermetures de classes dans les villages.

La FSU défend l'école rurale et des services publics de proximité. Elle continue de défendre les structures de l'enseignement adapté et s'oppose à toutes mesures de modifications qui ne prendraient pas appui sur des concertations et projet d'équipes.

De même, les orientations post SEGPA ne peuvent être conditionnées à la saisie des élèves dans le LSU.

Ces élèves devront valider le DNB PRO au palier 4 et non plus au 3.

C'est inacceptable car cela les met en situation d'échec prévisible.

Les difficultés de fonctionnement, l'absence de réelle formation tant sur l'évaluation que sur l'appropriation de l'outil, la surcharge de travail, le caractère non adaptable du LSU aux différentes pratiques pédagogiques sont toujours à l'ordre du jour.

Le ministère ne semble pas entendre la difficulté des personnels. La FSU réaffirme son attachement à la liberté pédagogique des enseignants qui ont le choix des modalités d'évaluation de leurs élèves et s'opposent aux pressions hiérarchiques qui viseraient à uniformiser les pratiques professionnelles autour du LSU.

Les nouvelles modalités d'évaluation des enseignant-e-s soumettant les personnels à l'appréciation de compétences qui, pour certaines d'entre elles, pourraient conduire à décentrer l'évaluation du cœur de métier, ne sont pas satisfaisantes.

Ainsi, la FSU affirme que les arrêtés définissant les modalités d'évaluation des enseignant-e-s sont inacceptables en l'état.

Dans la campagne électorale, il est nécessaire d'inscrire les problématiques de l'école et peser sur le débat public.

C'est pourquoi les syndicats du premier et du second degré ont publié des livres blancs pour exprimer leurs ambitions pour l'École et que la FSU diffuse son projet éducatif.

Le 15 mars, s'est tenue la Journée mondiale contre la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), à l'initiative de la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques (FMTS).

A Paris, une journée de réflexion soutenue par l'intersyndicale nationale de l'ESR a permis de recueillir des témoignages et d'approfondir des questions : entraves au progrès scientifique et humain générées par la précarité, droits des précaires et revendications pour en finir avec la précarité.

Cette journée, qui ouvre une campagne internationale, a donné lieu à des actions dans plusieurs pays, dont le Portugal, la Russie, le Canada et le Sénégal.

La FSU soutient les organisations de cette intersyndicale qui appellent à manifester le 22 avril prochain contre le développement de la précarité des emplois scientifiques et pour une science indépendante des pouvoirs politiques, militaires, financiers ou religieux, respectueuse des travailleur/se.s scientifiques et au service du développement humain.

L'adoption par le Parlement et la promulgation récente de la loi « relative à la sécurité publique », constitue une réponse au mouvement de protestation des fonctionnaires de Police exprimée à l'automne 2016 tout en restant sourd aux manifestations contre les violences policières.

Cette loi assouplit les règles de légitime défense pour les policiers en les alignant sur celles des gendarmes, durcit les peines pour outrages aux forces de l'ordre et autorise l'anonymat des enquêteurs.

La FSU réaffirme que le nécessaire besoin de sécurité ne saurait s'opposer ni aux libertés, ni au respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux.

La police doit assurer ses missions de service public au service du vivre ensemble et de tou-te-s les citoyen-ne-s et se montrer respectueuse des personnes et de leurs droits.

L'impunité policière doit cesser et les sanctions prévues pour les manquements constatés et dénoncés doivent être appliquées.

Pour la FSU, les contrôles d'identité doivent pouvoir donner lieu à la délivrance d'un récépissé. Il faut également que soit assuré le contrôle de la justice sur les actions policières afin de voir garanties les libertés individuelles.

La campagne électorale est le lieu de violentes attaques contre l'institution judiciaire.

Pour faire contre feu de ses propres vicissitudes, François Fillon a lancé un faux débat sur la majorité pénale à 16 ans et la candidate d'extrême droite, quant à elle, menace magistrat.e.s et fonctionnaires de représailles pour avoir mené des investigations sur le financement de son parti.

Dans ce contexte délétère, à la suite du colloque du 28 janvier, le SNPES-PJJ/FSU et ses partenaires vont continuer de défendre ensemble une conception ambitieuse et émancipatrice de la justice des mineur.e.s.

Par ailleurs, le 19 mars en appelant à participer à « la marche pour la justice et la dignité » la FSU a affirmé son attachement à une justice pour tout.e.s les citoyen.ne.s et son engagement contre le racisme.

Depuis le mois de janvier, les grandes manoeuvres sont à l'oeuvre au secrétariat général du ministère de la justice. Cette réforme menée à pas de charge sans tenir compte des personnels et du temps du dialogue social ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les missions et les publics accompagnés.

Cette réorganisation concerne aussi la prise en charge des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s et la direction de la PJJ devient pilote dans l'articulation des politiques publiques et l'élaboration législative.

Pour autant ce rôle d'opérateur n'est pas suffisant, la PJJ doit reprendre une place de maître d'oeuvre auprès de ces jeunes dans le cadre de la protection de l'enfance.

En ce qui concerne la situation des personnels le décret de passage en catégorie A de la filière socio-éducative, est



insatisfaisant au regard de la revendication historique de ce secteur.

Au final, cette intégration dans la catégorie A se solde par la mise en place d'un « A minuscule », avec de plus la perte du service actif pour les éducatrice.s de la PJJ. Parallèlement la mise en place du [RIFSEEP](#) pour les personnels des corps communs et spécifiques consacre une part de plus en plus importante de la part du mérite dans la rémunération des fonctionnaires.

Les mobilisations des ATSEM à l'initiative de l'Intersyndicale de la Fonction publique territoriale -[CGT](#), [FO](#), FAFP, Sud CT, SNUTER-FSU- ont permis de mettre en lumière l'évolution et l'étendue des missions des professionnelles de ce secteur très fortement féminisé.

Reçues par le Ministère de la Fonction publique des garanties ont été données pour la mise en place d'un groupe de travail spécifique visant à élaborer, avant la fin de la mandature, des mesures concrètes d'une meilleure reconnaissance par la revalorisation du cadre d'emploi.

Toutefois, contrairement aux engagements évoqués, sa programmation proposée par la DGCL est délimitée aux seules Organisations syndicales représentées au CSFPT. La FSU intervient afin que son syndicat de la territoriale, intègre légitimement ce groupe de travail.

Pour l'égalité entre les femmes et les hommes, depuis des mois, et particulièrement le 8 mars dernier, partout dans le monde, les mobilisations ont permis de dénoncer les atteintes aux droits des femmes et de revendiquer l'égalité réelle au travail comme dans la vie. En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes.

Contrairement à une idée répandue, les inégalités entre les femmes et les hommes existent aussi dans la Fonction publique. 83 % des temps partiels sont occupés par des femmes. Les écarts de salaires sont de l'ordre de 15 à 20 %.

Ces inégalités se transposent sur les pensions amplifiant les inégalités pour les retraité-E-s.

L'accès aux postes à responsabilité est aussi plus difficile pour les femmes que pour les hommes : seulement 26% de femmes à la [FPE](#) occupent des postes à responsabilité ; 35% seulement de femmes sont en catégorie A dans la [FPT](#).

Comme toutes les fédérations de la Fonction publique, la FSU a été signataire du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique en 2013.

Elle demande aujourd'hui au gouvernement d'en faire un premier bilan pour permettre notamment de mesurer si la démarche intégrée décidée permet ou non de prendre les mesures nécessaires pour réduire les inégalités.

La FSU continue de revendiquer et d'agir pour que sur toutes les questions (rémunérations, conditions de travail, déroulement de carrière, prévention des violences, lutte contre les stéréotypes, éducation à l'égalité et à la sexualité, lutte contre le sexisme et le harcèlement sous toutes ses formes...), des avancées se concrétisent et permettent l'égalité au travail comme dans la vie. L'intersyndicale Femmes (Cgt, Solidaires et FSU) a fêté ses 20 ans.

Cette intersyndicale est inédite dans sa durée, dans la qualité des travaux qu'elle produit comme dans sa capacité à rassembler chaque année des centaines de femmes et d'hommes pour débattre et échanger. Elle a ainsi contribué sans aucun doute à la réussite du 8 mars dernier.

La FSU diffuse largement l'ouvrage marquant ces 20 ans « On a toutes à y gagner ! »

La FSU appelle les retraité.es à participer nombreux aux actions unitaires initiées par le « groupe des neuf » déclinaisons au plan local du colloque du 13 janvier, campagne de questionnaire, journée unitaire de mobilisation le 30 mars. Elle appelle les sections départementales à intervenir auprès des Conseils départementaux pour que les CDCA soient installés. Les retraités.es sont parmi les principales victimes du désengagement de la Sécurité sociale et de l'alignement des mutuelles sur les pratiques assurantielles de la tarification à l'âge, abandonnant ainsi certaines valeurs mutualistes.

La FSU dénonce le contenu des cahiers des charges du référencement qui exclut notamment de l'offre obligatoire l'aide à domicile et la dépendance. Dans ce cadre, l'étude du Haut Conseil de l'Age sur la prise en charge financière de la perte d'autonomie et de l'aide à domicile pris en charge par l'assurantiel est particulièrement inquiétante.

Dans le contexte électoral, la FSU a rappelé dans son adresse aux candidats, son attachement au modèle de retraite par répartition et le droit au départ à la retraite à 60 ans à taux plein.

La fin de la trêve hivernale n'est pas sans conséquence pour les mal logés. La FSU appelle à la manifestation initiée par la Plate forme Logement le 1er avril à Paris (15 h Place de la République).

La FSU réitère son attachement au respect des libertés syndicales et des droits de l'Homme, partout dans le monde. Elle condamne la répression envers les travailleurs de l'usine Suzuki de Marati (en Inde), notamment la peine de mort commuée en peine de prison à vie pour treize militants syndicaux et demande leur libération immédiate. Un message sera envoyé à l'ambassade de l'Inde en France.

Elle dénonce la clause Molière, mise en place dans certaines régions, qui rend obligatoire l'usage du français sur les chantiers.

La FSU condamne la dépublication du rapport de la Commission Économique et Sociale de l'Asie Occidentale accusant l'état d'Israël d'être un « régime d'apartheid » sous la pression des gouvernements d'Israël et des États-Unis, conduisant à la démission de la secrétaire exécutive Rifa Khalfa.

A l'initiative du réseau européen des Attac d'Europe se déroulera une université d'été des mouvements sociaux (Toulouse du 23 au 27 Août 2017), occasion de débats et de rencontre de militants altermondialistes et de syndicalistes de toute l'Europe. La FSU contribuera à la réussite de cette initiative qui constituera un rendez-vous important à la veille de la rentrée sociale, dans un nouveau contexte politique.

Dans le cadre de sa participation à l'Altersummit, la FSU contribue à l'élaboration de documents afin de donner de la visibilité aux luttes européennes, campagnes de sensibilisation citoyenne et initiatives comme lors d'événements européens sur la santé le 7 avril, la réunion de l'OTAN en mai, du G20 en juillet...

Le [CDFN](#) de la FSU rappelle l'exigence de la fédération de prise en charge de tous les mineur-es étranger-es isolés par l'aide sociale à l'enfance et leur scolarisation et l'exigence de poursuite d'étude et de régularisation des jeunes majeurs.

En conséquence, la FSU dénonce la violence institutionnelle subie par les jeunes, le nombre croissant de jeunes jetés à la rue, privés de soins et d'école. Elle exige l'arrêt des comparutions immédiates, des enquêtes, des poursuites judiciaires et condamnations pour des questions d'âge et d'identité, ainsi que l'arrêt des OQTF (obligation de quitter le territoire) et des IRTF (interdiction de retour sur le territoire). La FSU dénonce des dispositifs de la loi du 14 mars 2016 « réformant la protection de l'enfant » qui légalisent les tests osseux et met en cause la présomption de minorité.

Les rapports entre les organisations syndicales et certaines municipalités se tendent. De plus en plus de sections départementales voient leurs conditions de travail se dégrader. Certaines SD sont même expulsées des bourses du travail ou des locaux mis à disposition depuis parfois des décennies. C'est le cas à Evry, à Aubagne,...La FSU n'accepte pas la remise en cause de l'exercice du droit syndical et d'acquis obtenus par des luttes locales historiques. Elle apporte tout son soutien et interpelle les élus aux niveaux national et local.

Plus que jamais le syndicalisme doit mener les débats, construire des propositions et porter les revendication avec les salariés, les chômeurs, les retraités et les jeunes.

Face à la division, à l'éparpillement syndical et à la nécessité d'une expression forte du mouvement syndical dans le débat, la FSU poursuit ses efforts pour rassembler chaque fois que cela est possible. Ainsi, elle continue de militer dans l'intersyndicale des Fédérations de fonctionnaires pour rassembler le plus largement possible pour, dans un contexte incertain, défendre la Fonction publique et ses agents.

La FSU s'adresse à toutes et tous les agents pour rappeler en quoi il est nécessaire aujourd'hui de voter et comment un vote portant sur les idées d'extrême droite est un vote qui va à l'encontre des valeurs que nous portons et de l'intérêt des agents et du modèle social que nous défendons. Elle fait également une proposition en ce sens à l'ensemble des organisations syndicales.

Elle appelle toutes les organisations syndicales à faire du 1er mai une puissante journée d'expression et de revendication sociale et démocratique entre les deux tours des élections présidentielles : emploi, salaires, pensions, protection sociale, retraite, services publics, ...doivent permettre de rassembler les salariés du public comme du privé, les jeunes et les retraités quelle que soit la majorité susceptible de sortir des urnes.

Les réponses apportées aux questions économiques et sociales pour construire une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire sont indispensables pour s'opposer au renforcement des politiques libérales, à la montée des idées réactionnaires, en particulier la montée du Front national mais aussi celle d'une droite plus que jamais déterminée à détruire les solidarités collectives.

Pour : 94 - Contre : 8 - Abs : 3 - Rdv : 1